MOTION D'ORDRE

DU

REPRÉSENTANT DU PEUPLE

TALLIEN,

SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES,

PRONONCÉE dans la séance du Conseil des Cinq-Cents, le 6 Thermidor, an 5.



A PARIS,

Chez G.-F. GALLETTI, imprimeur du Journal LE PACIFICATEUR, rue Honoré, N°. 1499.

An 5 de la République.

MOTION D'ORDRE

DE

TALLIEN

Prononcée dans la séance du Conseil des Cinq-Cents, le 6 Thermidor, an 5.

Si les efforts d'un représentant du peuple ne devoient être déterminés que par l'espoir du succès, peut-être ne devrois-je pas aujourd'hui monter à cette tribune, et y hazarder des vérités souvent méconnues au milieu des orages des passions.

Mais quelque soit le desavantage de l'homme, qui, fidele à la cause sacrée de la liberté et de la république, en a combattu et en combattra sans distinction tous les ennemis, j'aurai du moins rempli mon devoir, j'aurai soulagé mon ame, et l'histoire et la postérité nous jugeront.

Le conseil a interrogé le directoire sur l'état de la république; pourquoi, en attendant qu'il nous réponde, comme il est de son devoir de le faire,

n'arrêterions-nous pas nos regards sur nous-mêmes, sur nous, qui préparons, qui formons cet état, et tenons ainsi dans nos mains les destinées de la France?

Loin de moi toute espèce de personnalités dans le rapprochement exact auquel mon sujet me condamne, hélas! il n'a d'autre but que d'opérer une réunion désirée de tous les bons citoyens, et qui chaque jour devient plus indispensable et plus urgente, si nous voulons éviter les maux affreux qui menacent la patrie.

Quel étoit l'état de la France au commencement de cette session ? De nombreux et mémorables triomphes avoient conduit l'invincible armée d'Italie aux portes de Vienne, tandis que celles de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle avoient forcé les portes de l'Allemagne.

La maison d'Autriche, heureuse de recevoir la paix en signoit les préliminaires, et abandonnoit l'idée d'un congrès, pour en presser le traité définitif.

L'Anglais resté seul dans la lice qu'avoient successivement abandonnée tous les coalisés, effrayé des forces que nous pouvions lui opposer,

s'occupoit à conjurer l'orage, et nous faisoit les premières ouvertures de pacification.

Au-dedans le crédit public commençoit à renaître, et les malheureux rentiers se livroient à l'espérance de voir améliorer leur sort; et en effet, les inscriptions étoient alors à 40, elles sont aujourd'hui à 20.

Trois mois à peine se sont écoulés, et les négociations avec l'Autriche, bien loin d'être terminées, traînent en longueur, et laissent craindre une rupture prochaine. Les prétentions exagérées de l'Angleterre nous placent, ainsi que nos alliés, entre l'ignominie et la continuation des hostilités, notre choix ne sera certainement pas douteux; enfin le crédit public éprouve une décadence journalière.

Ces effets sont certains. Quelle peut en être la cause? Avons-nous éprouvé des revers? nos ressources ont-elles disparu dans l'intervalle qui sépare deux époques si rapprochées? Ah! non sans doute..... C'est donc dans le gouvernement ou dans nous-mêmes qu'il faut chercher les motifs d'un changement aussi funeste.

Si c'est dans le gouvernement, pourquoi, au lieu de déclamations aussi stériles que nuisibles,

ne pas le dénoncer hautement, légalement, et ne pas remplacer les accusés par des magistrats plus dignes de la confiance du Peuple Français? La constitution ne connoît que cette marche généreuse, salutaire; et, tant que je verrai y substituer des sarcasmes, des personnalités toujours dangereuses, et pour le parti qui attaque et pour celui qui se défend, certes il me sera alors permis de reconnoître les passions entourées de leurs armes meurtrières.

Mais nous qui pouvons aider ou paralyser le gouvernement, sommes-nous sans reproches, et n'avons-nous influé pour rien sur les espérances de nos ennemis, sur l'éloignement de la paix, sur l'affoiblissement du crédit? Avons-nous réglé nos finances, présenté à l'Europe étonnée le spectacle de nos ressources, et de l'énergie nationale, de cette énergie qui, même sous le règne affreux de Robespierre et de son comité de salut public, soutint au-dehors la gloire du nom français ?

Nous sommes-nous occupés et du code civil, et de l'éducation nationale, et de tous ces objets intéressans d'amélioration intérieure, dont la discussion seule annonce le calme et la stabilité d'un Etat, rassure les citoyens et en impose à tous ses ennemis.

Une fatalité déplorable paroît au con-

traire avoir fixé tous nos soins, toutes nos préférences sur les incidens, sur les questions qui devoient rallumer toutes les haines, éveiller toutes les passions en alarmant les vrais, les vieux amis de la liberté.

Nous disons tous, et nous le répétons souvent, que nous respectons la Constitution, que nous voulons la maintenir, mais dans plus d'une assemblée on tint, à diverses époques, le même langage. Les résultats sont connus, et n'est-il pas à craindre qu'en comparant nos moyens, on ne nous accuse de marcher au même but ?

Nous disons que nous voulons la paix, mais l'obtiendrons-nous, en exagérant notre pénurie, en paralisant le gouvernement, en présentant à nos ennemis l'espoir de nos dissentions intestines chaque jour croissantes ?

Nous voulons tous l'ordre et la tranquillité intérieurs, mais y parviendrons-nous en rallumant les haines, les vengeances, et en rappelant au milieu de nous tous les élémens de discordes, tous les sujets de troubles ?

Craintes chimériques, répond-on ? Mais osera-t-on nier que la possibilité du danger existe pour tout

homme de bonne-foi, et la prudence n'exigeoit-elle pas qu'on écartât cette possibilité jusques à des tems plus sereins et plus prospéres, et les leçons du passé n'auroient-elles pas dû nous apprendre à ajourner toutes ces maximes abstraites de justice mal entendue envers quelques individus, de philantropie exagérée, qui nous ont tant égarés, et nous ont quelquefois conduits, contre notre intention sans doute, à être injustes envers la nation entière.

Enfin à ces questions qui, par leur nature étoient extrêmement dangereuses, les passions n'ont-elles pas mêlé leur caractère et leur effervescence, et pour en citer un exemple, la composition des nombreuses commissions créées depuis deux mois, et dont les membres ont presque toujours été choisis parmi les hommes de la même opinion, n'a-t-elle pas dû présenter aux esprits les moins soupçonneux l'apparence d'un parti, et n'a-t-elle pas dû exciter par cela même des idées de résistance?

De là sans doute, les réunions qui se sont formées et sur lesquelles je puis énoncer mon opinion avec impartialité, puisque je n'appartiens à aucune. De là, la division du conseil avec le directoire, qui, chargé comme nous, par le peuple français du dépôt de sa constitution, a craint peut-

être pour elle ; de là, la faveur, ou la défaveur des ministres, suivant qu'on les a crus plus ou moins propices à chaque parti ; de là, enfin, les symptômes effrayans, qui, depuis huit jours se développent, et vont, en allarmant la France entière, dissiper jusques à l'espérance d'une prochaine paix.

Représentans du peuple, il est tems de se prononcer. Fidèles à vos mandats, au vœu, comme au besoin de la patrie, vous voulez l'affermissement de la République, vous voulez la paix à l'extérieur, et la tranquillité au-dedans. Imposez silence à vos passions, comme à vos préjugés, élevez-vous à la hauteur de votre ministère, occupez-vous exclusivement de vos finances, de vos armées, de vos flottes, unissez-vous fortement au gouvernement, tout vous en impose l'obligation.

Si les gouvernans ont fait des fautes, ce qui est très-possible, car ils sont hommes, éclairez-les, et que la persuasion dissipe leurs doutes et leurs erreurs. S'ils se sont rendus coupables d'attentats contre la Constitution, ce que je suis bien éloigné de croire, accusez-les d'une manière précise, demandez leur punition ; mais que cet acte de justice nationale, au lieu de suspendre l'action du gouvernement, lui rende au contraire une nouvelle énergie. Ajournez sur-tout jusqu'à la paix, et au

parfait rétablissement de l'ordre intérieur, toutes les questions qui peuvent alarmer les amis de la liberté, qui peuvent exciter des divisions au milieu de vous. Ne croyez pas cependant que je veuille éloigner les discussions relatives aux lois qui ne sont point en harmonie avec l'acte constitutionnel, je demande au contraire que ce travail soit promptement terminé.

Quoi ! mes collègues, nous avons vaincu l'Europe entière, et nous ne saurions nous vaincre nous-mêmes ? Quoi ! des ruines d'une longue et mèmorable révolution, nous sommes parvenus à tirer le seul gouvernement Européen tracé d'aprês les règles éternelles de la raison, et nous ne saurions pas le soutenir! Quoi ? ce gouvernement, dans l'espace de deux années, a ramené l'ordre et l'abondance, éteint la guerre civile, soumis presque tous nos ennemis, réduits à rechercher la paix ceux qui nous restent, et nous ne voulons pas lui laisser le tems d'achever son ouvrage, et les ressentimens du passé nous aveuglent sur un avenir encore plus sombre, et dans lequel l'anarchie ou le royalisme nous attendent infailliblement ?

Peuple français : je le prends à témoin du haut de cette tribune. Que ceux-là seuls seront responsables des maux qui te menacent, qui n'abjureront

pas, sur l'autel de la patrie, et leurs haines, et leurs dissentions, qui oseront attaquer ouvertement, ou miner avec artifice la Constitution que tu t'es donnée.

Déjà tu jouissois d'une amélioration sensible qui s'embélissoit encore par l'espoir d'un avenir plus heureux. Libre de dîmes, d'aides, de gabelles, de corvées, de droits féodaux, affranchi de vexations sans nombre, vivant sous un régime aussi éloigné de la royauté que de la démagogie, la paix alloit te procurer de nouveaux moyens de prospérité. Eh bien! tes ennemis, dirigés par la main perfide de l'Etranger, prolongeront la guerre extérieure; ils t'ammeneront la guerre civile avec toutes ses horreurs, ils te dépouilleront de la gloire immortelle que tu as acquise par tant de sang, par tant de larmes, par tant de sacrifices; ils te représenteront aux yeux du monde entier, comme une nation lâche, corrompue et destinée aux révolutions et à l'esclavage. Tu reprendras ainsi les fers que tu brisa si courageusement le 14 juillet, et tu deviendras l'opprobre non-seulement de la génération présente, mais encore de la postérité la plus reculée.

Tels seront, n'en doutez pas, citoyens collègues, les effets du systême qui nous a égarés; osons re-

venir sur nos pas, sacrifions à la république tous nos ressentimens. Anarchistes, royalistes, prononçons-nous indistinctement contre ces ennemis. Quant à moi, je le jure : armé du poignard, qui, le 9 thermidor, menaça Robespierre, et qui l'eût frappé, si la Convention n'eût pas eu le courage d'en faire justice, je jure de dénoncer au peuple français, seul souverain que je reconnoisse, le premier usurpateur, quel qu'il soit, qui osera porter atteinte à la constitution de l'an III. Vient donc dire cela à Bonaparte —

Je terminerai par quelques réflexions applicables et aux circonstances actuelles, et singulièrement à la proposition qui terminera ce discours.

Dans la position où nous nous trouvons, citoyens collègues, c'est la sagesse, c'est l'expérience qu'il faut appeler à notre secours.

Pour faire une révolution, c'est-à-dire, pour détruire, il suffit, il ne faut peut-être même dans les premiers momens, que des têtes ardentes; mais pour terminer cette révolution, pour la consolider, il faut des têtes froides, des hommes de bien qui pèsent les divers intérêts de l'état et des particuliers avec cette maturité, cette prudence, qui seules peuvent produire un heureux résultat.

C'est pour tâcher de l'obtenir, que je vais soumettre au conseil les propositions suivantes :

Il sera nommé dans cette séance, soit par le bureau, soit au scrutin, au choix du conseil, une commission de 7 membres, qui sera chargée de vous soumettre 3 jours les moyens, soit législatifs, soit poli- dans tiques, soit moraux, pour faire cesser toutes les inquiétudes qu'ont fait naître les derniers événemens, de rétablir entre le directoire et le corps législatif l'union la plus intime, de rendre au gouvernement toute l'énergie dont il a besoin pour terminer honorablement les négociations extérieures, maintenir la paix intérieure, rétablir le crédit public, tant par l'accélération de la vente des domaines nationaux restant à aliéner, que par la garantie la plus formelle, donnée aux anciens acquéreurs.

Enfin, cette commission sera chargée de vous présenter toutes les mesures constitutionnelles qu'elle croira propres à déconcerter les espérances qu'ont pu concevoir les ennemis de la République.

TALLIEN.

555